

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 33 (1907)
Heft: 7

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

rence, les roues sont rendues solidaires au moyen de bielles d'accouplement. La prise de courant se fait par un trolley à rouleau cylindrique surmontant un parallélogramme articulé grâce auquel la hauteur au-dessus du sol du fil distributeur peut varier de 2^m,10 à 3^m,10.

La hauteur totale de la locomotive ne dépasse pas 1^m,80. La cabine du conducteur contient l'appareil de mise en marche du système série-parallèle et le freinage électrique; elle est pourvue, en outre, du frein mécanique habituel.

Les résistances de réglage sont placées dans l'une des caisses à toiture oblique qui couvrent les deux trucs.

Le poids total de la locomotive est d'environ 5 tonnes; sa vitesse de 12 km. à l'heure sous une tension de service de 220 volts. Elle doit servir, sur une voie de 60 cm., au transport des produits d'une briqueterie à vapeur.

SOCIÉTÉS

Société fribourgeoise des ingénieurs et architectes.

Séance du 22 février 1907.

Présidence de M. Gremaud, ingénieur cantonal, président.

Le président fait une communication sur les hivers rigoureux. Il cite les années dont les hivers ont été les plus froids et les phénomènes qui se sont produits; il donne ensuite lecture d'un article intitulé « Les hivers d'autrefois », paru dans la *Revue du Dimanche* du 3 février 1907.

M. Broillet, architecte, continue sa communication sur l'Exposition de Nuremberg. Il résume, en quelques mots, ce qu'il a dit dans la précédente séance concernant la disposition générale de l'Exposition et donne ensuite des renseignements détaillés et très intéressants sur l'organisation intérieure de l'Exposition, ainsi que sur les principaux édifices.

Le conférencier, pour compléter son exposé, produit divers plans et une série de cartes postales illustrées et de photographies.

M. Broillet nous parle ensuite de l'entrée principale de l'Exposition, de la disposition des bureaux, des entrées latérales, de la fontaine lumineuse, des larges allées qui relient entre eux les divers bâtiments de l'exposition de l'Etat bavarois, laquelle est un modèle au point de vue de l'architecture décorative, et de l'aménagement des différents groupes d'expositions, tels que: La Halle aux machines, le Palais des Beaux-Arts, de l'Exposition des Arts industriels et des Pavillons particuliers des grandes maisons industrielles, etc.

M. Broillet termine sa communication en concluant que l'Exposition de Nuremberg a été une brillante manifestation artistique, industrielle et commerciale du peuple bavarois.

Comme disposition générale, genre de construction des divers bâtiments, distribution, arrangement des abords, jardins, places, etc., cette exposition dépasse, de l'avis du conférencier, de beaucoup les expositions nationales similaires et peut être considérée comme un type parfait d'exemple à suivre pour une exposition. Nous signalerons encore les articles marquants publiés dans le volume XLVIII, 15 et 22 septembre 1906 de la *Bauzeitung*.

M. Genoud, directeur du Technicum, qui a aussi visité l'Exposition de Nuremberg, fournit quelques renseignements complémentaires relatifs aux groupements professionnels et à l'organisation des ateliers.

M. Wæber, ingénieur, rappelle qu'à l'assemblée générale du 13 janvier dernier quelques membres ont pris l'initiative d'offrir, à l'occasion du 25^{me} anniversaire de la fondation de la Société, à M. Gremaud, membre fondateur et président depuis 20 ans, un souvenir en témoignage de sympathie et de reconnaissance pour les services qu'il a rendus à la Société durant un quart de siècle. En lui remettant ce souvenir, comprenant un service d'argent de 24 pièces, M. Wæber se fait l'interprète de la Société pour féliciter le jubilaire et lui exprimer les sentiments de reconnaissance de tous ses membres.

M. Gremaud remercie avec effusion ses collègues pour cette délicate et généreuse attention. Il ajoute que si la reconnaissance est douce pour celui qui la sent, elle est mille fois plus douce pour celui qui en est l'objet.

Si la Société a, à son actif, de nombreux états de service (il en donne l'énumération), elle ne le doit pas uniquement à son président, mais aussi à la collaboration, au désintéressement et au dévouement de tous ses membres.

En terminant, il dit que le magnifique souvenir qui lui a été remis lui rappellera les beaux moments qu'il a passés dans le sein de la Société, au développement et à la prospérité de laquelle il continuera à travailler avec dévouement et désintéressement.

La séance se termine à 2 heures du matin par des discours, des chants et des productions diverses.

La joie qui débordait de tous les cœurs n'a pas fait oublier les malheureux: une collecte faite, séance tenante, en faveur d'une pauvre famille, dont le soutien venait de perdre la vie en voulant sauver celle d'un enfant qui se noyait dans la Sarine, a produit la jolie somme de 70 francs.

Société des ingénieurs et architectes du canton du Tessin,

*et section tessinoise de la Société suisse des ingénieurs
et architectes.*

Cette société est convoquée en assemblée ordinaire pour le 21 avril à Mendrisio. L'ordre du jour porte entr'autres l'examen de la proposition faite de célébrer en 1909 le 25^e anniversaire de la fondation de la Société, en faisant coïncider cette réunion avec une assemblée générale de la Société suisse des ingénieurs et architectes qui se tiendrait dans le canton du Tessin.

NOMINATION

Le Conseil d'Etat du canton de Vaud a promu ingénieur en chef, en remplacement de M. Guiguer de Prangins, décédé, M. Henri DEVELEY, actuellement ingénieur (Service des Etudes et Constructions), au Département des Travaux publics.

M. Develey, ancien élève de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne (promotion de 1898), a été successivement ingénieur au Service des Ponts et Chaussées, à Neuchâtel; ingénieur-assistant au Service de la voie du Jura-Simplon, à Lausanne; ingénieur-conducteur de travaux auprès de l'Entreprise st-galloise de la correction du Rhin, à Rorschach; ingénieur de la ville de Zurich.

M. Develey est membre du Comité de l'A³. E². I. L.